

Antalis soutient l'initiative Act4nature et renforce son engagement pour la biodiversité

Boulogne-Billancourt, le 10 juillet 2018 – Alors que le gouvernement vient d'annoncer son Plan Biodiversité, [Antalis](#), 1^{er} distributeur de papiers, de produits d'emballage et de solutions de communication visuelle en Europe poursuit ses engagements forts en la matière en s'associant à l'initiative [Act4nature](#) qui sera lancée le 10 juillet prochain. Créée par Entreprises pour l'Environnement (EpE), en partenariat avec le MEDEF¹ et l'AFEP², Act4nature rassemble 60 entreprises ayant pour objectif de se mobiliser autour d'engagements communs et individuels afin de protéger et restaurer la biodiversité. Ces engagements s'ajoutent à la politique d'Antalis d'intégration de la biodiversité dans sa stratégie globale de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Olivier Guichardon, Directeur de la Responsabilité Sociale et Environnementale du groupe Antalis affirme : « *Les engagements volontaires pris par Antalis via Act4nature s'inscrivent pleinement dans le cadre du Plan Biodiversité visant à construire une économie à faible impact sur la biodiversité et à protéger la nature dans toutes ses composantes. Les initiatives que nous avons prises en matière de traçabilité notamment, sont en parfaite adéquation avec la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) et font du Groupe un précurseur dans son secteur en ce qui concerne la gestion des risques environnementaux* ».

Des engagements individuels et collectifs significatifs

Antalis reconnaît l'impact indirect que ses activités de distribution de produits à base de fibre de bois peuvent potentiellement avoir sur l'environnement en général et sur la biodiversité en particulier à travers ses approvisionnements issus de la forêt. Fort de ce constat, le Groupe s'engage à réduire au maximum ses impacts et à apporter des solutions vertueuses pour préserver la ressource. Les choix effectués par Antalis sur sa chaîne d'approvisionnement contribuent fortement à préserver la biodiversité.

Plus spécifiquement, le groupe Antalis s'engage à :

- Reporter de façon transparente ses impacts et réalisations en termes de biodiversité.
- Atteindre 85% des approvisionnements en produits fibreux certifiés FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC (Pan European Forest Certification) et/ou recyclés, garantissant ainsi une gestion amont de forêts préservant la biodiversité.
- Garantir, à travers sa plateforme [Antrak™](#), la complète traçabilité et soutenabilité de 85% des volumes d'achats de produits fibreux, grâce à l'intégration d'une diligence raisonnée (depuis 2013) basée sur la liste des espèces en danger de l'Union Internationale pour la Conversation de la Nature (IUCN).

- Favoriser la consommation de papier recyclé en mettant en avant le Green Start System, un affichage classant les papiers en fonction de leur niveau d'éco-responsabilité.
- Dans le cadre de la politique d'achat du Groupe en matière de produits fibreux, respecter scrupuleusement le Règlement sur le Bois Européen et être en mesure d'en assurer la transparence auprès de ses parties prenantes.

Stéphane Courtot, Président d'Antalis France et Directeur Général d'Antalis Europe de l'Ouest et Asie indique : *« Antalis a depuis longtemps érigé la traçabilité de ses produits en priorité. Grâce à sa plateforme Antrak™, dédiée aux papiers, aux supports de communication visuelle et aux solutions d'emballage, nous pouvons retracer précisément notre chaîne d'approvisionnement. Nous couvrons ainsi 87% du volume de nos achats papier et nous disposons de 50 000 informations sur plus de 2 200 produits. »*

En plus de ses engagements individuels, Antalis et l'ensemble des entreprises signataires d'Act4nature prennent également des engagements collectifs, tels que sensibiliser et former leurs collaborateurs au respect de la biodiversité ou encore favoriser l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions, tout au long de leur chaîne de valeur.

À propos d'Antalis

Antalis (Euronext Paris : ANTA) est le premier groupe de distribution professionnelle de Papiers (n°1 mondial hors États-Unis) et de produits d'Emballage industriel et le deuxième distributeur de supports pour la Communication Visuelle en Europe. Avec un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros en 2017, le groupe emploie 5 500 personnes au service d'environ 140 000 clients, entreprises et imprimeurs, dans 43 pays. Via ses 123 centres de distribution, Antalis effectue environ 13 500 livraisons chaque jour dans le monde et a distribué 1,5 million de tonnes de papiers en 2017.

CONTACTS PRESSE

COHN & WOLFE Sayuli Nishioka Tel.: +33 (0)1 56 03 15 30 E-mail: sayuli.nishioka@cohnwolfe.com	ANTALIS Véronique Tripard Tel. : +33 (0)1 58 04 21 34 E-mail : veronique.tripard@antalis.com
--	---